

# Tarification



## Ciblage par code postal

## MISES À JOUR IMPORTANTES

<b>DESCRIPTION DU CHANGEMENT</b>		<b>EMPLACEMENT</b>
<b>Modification v2.0</b>	<b>Affiché le 20 février 2018</b>	<b>En vigueur le 23 mars 2018</b>
Mise à jour apportée à la listes des suppléments.		Section 4.1 "Structure et descriptions des suppléments"
<b>Modification v1.0</b>	<b>Affiché le 20 novembre 2017</b>	<b>En vigueur le 15 janvier 2018</b>
Mise à jour pour tenir compte des tarifs de 2018.		Section 1 "Tarifs"

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit : version 2.0 ou 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit : version 1.1, 1.2.;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Tarification . . . . .</b>	<b>1</b>
<b>1 Tarifs . . . . .</b>	<b>1</b>
1.1 Mesures incitatives . . . . .	1
1.2 Volume minimal consenti et tarif compensatoire. . . . .	1
<b>Vignette postale . . . . .</b>	<b>1</b>
<b>Rajustements et suppléments . . . . .</b>	<b>2</b>
<b>2 Aperçu . . . . .</b>	<b>2</b>
<b>3 Rajustements. . . . .</b>	<b>2</b>
<b>4 Suppléments pour anomalie de l'article . . . . .</b>	<b>2</b>
4.1 Structure et descriptions des suppléments. . . . .	2
<b>5 Suppléments liés à la Commande . . . . .</b>	<b>3</b>

## TARIFICATION

Le module *Tarification* fournit des renseignements sur les tarifs des services liés au courrier mécanisable standard. Il comprend également des renseignements sur la tarification compensatoire, et les suppléments et les rajustements.

### 1 TARIFS

Pour se prévaloir des tarifs du service Ciblage par code postal, les clients doivent respecter toutes les exigences applicables pour ce service.

Catégorie	Tarif par article
Mécanisable	Standard (jusqu'à 50 g)
	30,6 ¢

Si vous êtes admissibles, vous pouvez bénéficier de tarifs moins élevés en signant une convention. Tous les tarifs sont assujettis aux rabais, aux réductions, aux frais, aux charges, aux suppléments et aux taxes applicables.

#### 1.1 Mesures incitatives

De temps à autre, les clients admissibles peuvent se voir offrir des réductions ou des rabais dans le cadre de campagnes promotionnelles ou en échange pour avoir fourni un témoignage sur la façon dont le service Ciblage par code postal a aidé à atteindre leurs objectifs d'affaires.

#### 1.2 Volume minimal consenti et tarif compensatoire

Vous pouvez déposer un nombre d'articles inférieur au volume minimal énoncé, à condition que la différence entre le volume réel et le volume minimal soit facturée au tarif compensatoire en vigueur.

Le tarif compensatoire est appliqué à la différence entre 400 articles et le volume réel déposé, si celui-ci est inférieur à 400 articles de courrier mécanisable.

Le tarif compensatoire est seulement offert pour les dépôts simples et non pour les dépôts partiels.

## VIGNETTE POSTALE

Une vignette postale est une inscription qui comprend le nom du service et votre numéro du client. Elle doit être imprimée ou apposée sur chaque article de courrier. Vous devez créer la vignette à l'aide de la maquette fournie par Postes Canada.

La maquette de la vignette peut être téléchargée sur le site [postescanada.ca/vignettes](http://postescanada.ca/vignettes). Les exigences relatives au code à barres bidimensionnel se trouvent dans le module « Conception » sur le site [postescanada.ca/ccpguides](http://postescanada.ca/ccpguides).

### VIGNETTE POSTALE PERSONNALISÉE

Une vignette postale personnalisée vous permet d'utiliser le coin supérieur droit d'un article aux fins de marketing. Postes Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser toute conception de vignette postale personnalisée qu'elle juge inadmissible à l'expédition (se reporter à la section *Objets inadmissibles* du *Guide des postes du Canada*).

Tous les articles portant une vignette postale doivent être accompagnés d'une *Commande* et doivent être déposés à une installation de Postes Canada, et non dans une boîte aux lettres publique.

## RAJUSTEMENTS ET SUPPLÉMENTS

### **2 APERÇU**

Conformément aux *Conditions générales* ([section 5 “Critères d’admissibilité”](#)), les articles présentés pour dépôt à Postes Canada peuvent être examinés aux fins de vérification du respect des modalités applicables. Les articles présentant des anomalies qui pourraient entraîner de la manutention supplémentaire ou des coûts à Postes Canada, ou affecter la qualité du service pourraient, à la seule discrétion de Postes Canada, être :

- renvoyés à l’expéditeur à ses frais pour qu’il le rende conforme, lorsque possible;
- traités et facturés dans la catégorie de produit ou service suivante ou la plus appropriée, le cas échéant;
- assujetti à un supplément; ou
- refusés.

Les sections suivantes fournissent des renseignements détaillés sur les rajustements et les suppléments qui peuvent s’appliquer aux dépôts qui ne respectent pas les exigences du service énoncées dans le présent guide et votre convention. Cette liste n’est pas exhaustive.

### **3 RAJUSTEMENTS**

Les rajustements continueront de s’appliquer lorsqu’on relèvera des erreurs sur une *Commande* ou lors du traitement. En voici quelques exemples :

- erreurs de volume, de poids ou de type de service sélectionné;
- défaut d’utiliser les Outils électroniques d’expédition (OEE) lorsque leur emploi est obligatoire pour le service déclaré; ou
- ID d’envoi manquant.

### **4 SUPPLÉMENTS POUR ANOMALIE DE L’ARTICLE**

Si les envois confiés à Postes Canada ne sont pas conformes et qu’un supplément doit être appliqué, ce supplément sera de 0,05 \$ ou de 0,10 \$ par article d’un envoi donné. Dans le cas d’un envoi présentant plusieurs anomalies, un seul supplément (le plus élevé) sera appliqué.

Une facture, accompagnée d’une description des anomalies, vous sera envoyée pour tous les rajustements et suppléments. Si d’autres anomalies sont relevées, un maximum de quatre anomalies peut être indiqué sur la facture de sorte que vous puissiez prendre les mesures correctives nécessaires et éviter de payer des suppléments dans le futur. Nous continuerons de communiquer avec vous lorsque les anomalies relatives au courrier relevées entraînent des coûts supérieurs à 100 \$.

Les suppléments sont appliqués à chaque catégorie de service en fonction du volume réel par rapport au volume déclaré indiqué sur la *Commande*. Ces suppléments seront facturés au compte « payé par » conformément à la *Commande* initiale.

#### **4.1 Structure et descriptions des suppléments**

En raison de l’espace limité sur la facture, la description des suppléments est abrégée. Les tableaux ci-dessous indiquent :

- le montant du supplément;
- la description abrégée de l’anomalie (telle qu’elle figure sur la facture); et
- des précisions sur la description pour une consultation plus facile.

<b>SUPPLÉMENT DE NON-CONFORMITÉ DE 5 ¢ PAR ARTICLE</b>	
<b>DESCRIPTION SUR LA FACTURE (ORDRE ALPHABÉTIQUE)</b>	<b>DÉTAILS DE LA DESCRIPTION</b>
Étiquettes conten. manquantes	Les étiquettes de conteneur sont manquantes sur un ou plusieurs conteneurs.
Abs. étiquette mono./palettes	Les étiquettes de monoteneurs ou de palettes sont absentes sur une ou plusieurs unités d’expédition.

La classification et le montant du supplément peuvent être modifiés immédiatement après vous en avoir donné l'avis.  
Cette liste n'est pas exhaustive.

<b>SUPPLÉMENT DE NON-CONFORMITÉ DE 10 ¢ PAR ARTICLE</b>	
<b>DESCRIPTION SUR LA FACTURE (ORDRE ALPHABÉTIQUE)</b>	<b>DÉTAILS DE LA DESCRIPTION</b>
Données err. sur étiq. cont.	Les étiquettes de conteneur utilisées ne correspondent pas au contenu du conteneur.
Prob. taille/embal. de pal.	Problème de taille ou d'emballage de la palette

La classification et le montant du supplément peuvent être modifiés immédiatement après vous en avoir donné l'avis.  
Cette liste n'est pas exhaustive.

## 5 SUPPLÉMENTS LIÉS À LA COMMANDE

<b>SUPPLÉMENT DE 45 \$ POUR COMMANDE NON TRANSMISE</b>	
<b>DESCRIPTION SUR LA FACTURE</b>	<b>PRÉCISIONS</b>
Suppl. Commande non transmise	La Commande n'a pas été transmise avant le dépôt de l'envoi.

La classification et le montant du supplément peuvent être modifiés immédiatement après vous en avoir donné l'avis.  
Cette liste n'est pas exhaustive.